

**CONSEIL DE QUARTIER SUD**

**Compte-rendu**

**Mardi 12 novembre à 20h**

<b>Participants</b>		<b>Participants</b>	
BOULBAROUD HASSAN	Excusé	SCHMITT François	X
COUREUR WENDY	Absente	MARSAL Paul	X
DECQ CLAUDE	X	MINART-GIVERNE Virginie	X
DURAND-VIEL (LAMODIERE) ODILE	X	SANTOS Arménio	X
MADOUI-BARMASSE MALIKA	X	PATAT Pascale	X
MIGUEL ISABELLE	X	DELAUNAY Cécile	X
PATRIGOT GILLES	X	GODILLON Jean-Baptiste	X
PETRELLUZZI LAURE	X	MOLDOVAN Edith	X
PLUMMER LAETITIA	X		
ROYER GHISLAINE	X	EVIDE Mathieu	X
STEINACHER SOPHIE	X	HENNEMANN Juliette	X

**1. Introduction**

M. Schmitt a commencé la réunion en présentant les intervenants de la Ville et l'ordre du jour. Il a remercié Mme Michèle Grellier, maire de Chatou, de sa présence.

**2. Présentation de la situation commerciale de la Ville par Mme Grellier, Maire**

Il faut relever trois pôles commerciaux principaux :

- La place M. Berteaux et l'avenue du Maréchal Foch,
- Le quartier de l'Europe,
- La place du Dr Roux.

Il faut dénombrer sur la Ville environ 200 locaux commerciaux. Il en existe à date 14 vacants, dont 3 sur le quartier de l'Europe. Il s'agit donc d'un ratio d'occupation satisfaisant.

Plusieurs mutations sont intervenues cette année 2024 :

- Déplacement de l'agence Foncia dans son précédent local situé avenue du Maréchal Foch.

- Boulangerie Fautier, place Maurice Berteaux : cession du fonds de commerce à un boulanger de Carrières-sur-Seine, la famille Bohet.
- Boulangerie de la place du Dr Roux : cession du fonds de commerce à un boulanger installé au Vésinet.
- Installation prochaine d'un opticien sur la place du Dr Roux dans le nouvel immeuble Vinci.

En projet, un nouveau pôle commercial important dans le cadre du projet NEXITY (à l'angle de la rue du Général Leclerc et du boulevard République). Il verra la création de nouveaux fonds de commerce. Parmi les commerces espérés figurent une supérette, un point poste et une brasserie. Les négociations avec les candidats sont en cours. Ce développement permettra non seulement de créer un nouveau quartier, mais aussi d'assurer une liaison entre le quartier de l'Europe et la place Berteaux, en lien avec les récents travaux de réfection de voirie.

Une réflexion plus globale à moyen-long terme est évoquée sur le secteur, avec des projets de rénovation immobilière.

Sur le quartier de l'Europe, il est noté les fonds de commerces suivants actuellement fermés : pharmacie, restaurant Papillon Blanc, le fleuriste de la rue A. Renoir.

Il est rappelé que le quartier de l'Europe, grâce au projet "Cœur d'Europe", a été considérablement transformé avec une population au fort pouvoir d'achat et qui appelle à plus de dynamisme de vie commerciale et de quartier avec des commerces de qualité, parmi lesquels sont soulignés les restaurants.

Les travaux sur la place Maurice Berteaux et l'avenue du Mal Foch sont presque terminés. Ils permettront aux brasseries et aux restaurants de réinstaller leurs terrasses d'été. La dernière étape, la plantation d'arbres, est prévue pour décembre 2024. Dans un autre registre et un autre secteur, une salle de sport privée devrait remplacer l'ancienne salle de sport à côté du Monoprix.

Il est expliqué que l'activité commerciale relève du secteur privé : les mutations de fonds de commerce se font entre particuliers. La Ville n'a pas pour mission de préempter chaque fonds de commerce à vendre pour y installer le commerce de son choix. La préemption est une opération coûteuse. La Ville joue, dans la mesure du possible, un rôle d'accompagnateur et de facilitateur de projets, sans pouvoir imposer ses choix.

Il est aussi noté le caractère particulièrement onéreux des loyers commerciaux appliqués par les bailleurs. Exemple : jusqu'à 2.500-3.000 euros pour un restaurant rue Renoir, jusqu'à 10.000 euros pour un restaurant place M. Berteaux.

### **Question des conseillers de Quartier**

**M. Patrigot** interroge sur la baisse du nombre de stationnement Place Berteaux par rapport à d'autres espaces concurrents avec parking (Ex : Carrefour Market à Croissy).

Réponse Mme Grellier : confirme que le nombre de places de stationnement a en effet diminué. Il faut rappeler que des études sur le stationnement ont été menées préalablement aux travaux. Les 2 parkings et le stationnement n'étaient pas occupés à 100%. Il est aussi rappelé l'heure de gratuité pour le marché, dans le parking souterrain, le samedi. Il est aussi évoqué la progressivité du tarif du stationnement dans le parking souterrain, ainsi que la 1/2 heure complète de gratuité place Berteaux.

**Mme Royer** : accès à l'île de Chatou à vélo par l'avenue Aristide Briand. Pourquoi pas une privatisation vélo piéton ?

Réponse M. Evide : contraindre une rue est compliqué par le seul affichage d'horaires dédiés. Avec une barrière, ce sont des contraintes financières et humaines importantes. M. Santos précise effectivement le besoin d'un agent dédié.

**Mme Petreluzzi** : Sujet d'intérêt général sur le bruit des souffleuses thermiques. Au Vésinet, un arrêté municipal a été pris afin d'interdire leur utilisation du 16 janvier au 31 août, à la fois par les prestataires et par les particuliers. Des rues avec des jardins plus touchées que d'autres. Possibilité d'un calendrier en ligne avec la fréquence des passages ? Utilisation de souffleuses électriques ?

Réponse de M. Evide : Veille technique et juridique en cours sur le sujet des souffleuses. Concernant le planning des interventions des prestataires de la commune, il est difficile à suivre car les équipes adaptent ce planning en fonction des besoins.

**M. Decq** souligne que ce point est bien d'intérêt général.

**Mme Miguel** : Se plaint du bruit des voitures et des motos. Avis positif sur la piste cyclable de l'avenue Foch : la situation côté impair s'est bien améliorée.

**Mme Plummer** : sur la piste cyclable Foch, pour les sorties de véhicule, c'est plus compliqué.

**Mme Durand Viel Lamodière** : signale que la piste cyclable boulevard de la République s'est transformé en aire de jeux pour jeunes à trottinettes. M. Santos rappelle la nécessité d'appeler la PM pour ce genre d'incivilités.

**Mme Plummer** : Proposition de création d'une carte de circulation des vélos ?

Réponse de Mme Grellier : Un dossier sur le bien vivre ensemble avec les mobilités douces déjà mis en place, un rappel peut être fait.

**M. Decq** : Retour sur les commerces, avec la place des Marguilliers peu dynamique.

Réponse de Mme Grellier : Une nouvelle salle de sport (GigaFit) va bientôt s'installer. Quant aux autres locaux vacants, rien de concret pour le moment.

Mme Grellier rappelle qu'une maison médicale va ouvrir courant février rue Marconi.

**Mme Royer** : sur l'embellissement des murs de la Ville ?

La RATP crée des difficultés concernant la réfection du passage souterrain rue Victor Hugo.

**Mme Madoui Marbasse :** remerciements concernant les travaux effectués pour le développement des pistes cyclables. Nécessité de refaire un point sur le code de la route, y compris pour les cyclistes.

**Mme Plummer :** Chatou reste une ville dynamique et positive. Dans le magazine de Chatou, les berges de Seine vont être réaménagées. Qu'en est-il ?

Réponse de Mme Grellier : Ces travaux sont de la compétence du SIVOM des Coteaux de Seine, consistant au réaménagement complet d'une promenade quai Jean Mermoz et Amiral Mouchez. Attention : des arbres seront enlevés car invasifs.

**Madame Plummer :** évoque la question de la fermeture du garage Renault.

**M. Patrigot :** résidence séniors rue des Pommerots et flux de circulation ?

Réponse de Mme Grellier : il ne devrait pas y avoir de difficultés, il y a peu de problème Ovalia par exemple. Grande vigilance de la ville sur ce sujet.

### **3. Impulsion projet conseils de quartier**

Il a été rappelé que la Ville, dans le cadre de la mise en place des conseils de quartier, souhaite que ceux-ci soient à la fois un relais et une force de proposition. Le rôle de relais est très bien assuré par les conseillers de quartier via les remontées des problèmes quotidiens et la transmission d'informations. Il leur a été rappelé qu'ils peuvent également proposer des projets plus globaux, en apportant leurs idées.

### **4. Tour de table des conseillers de quartier / Suivi des demandes**

Présentation des travaux de la Ville récents par Mathieu Evide, responsable du service voirie-environnement

**1/ Fin des travaux de rénovation du boulevard de la République :** Les derniers tronçons ont été achevés cet été.

La Ville a créé une piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue du Maréchal Foch, entre le boulevard de la République et la rue des écoles, côté pair. Cette piste cyclable, basée sur un projet abandonné par le Conseil Départemental des Yvelines pour des raisons financières, assure une continuité cyclable entre le quartier de l'Europe et la gare de Chatou via la rue des écoles et la rue de l'Abbé Borreau.

Le parking Safran devrait être livré d'ici la fin de l'année.

Le feu de la rue Henri Penon sera mis en service lorsqu'Enedis aura raccordé le carrefour (pas de date arrêtée).

Mme Miguel : Sortie du 1C rue des Ecoles est compliquée avec les bordures séparatives de la piste cyclable.

**2/ Rénovation de la place Maurice Berteaux :** les travaux sur la zone « parking-marché » est achevé avec un enrobé entièrement perméable.

Le stationnement va être optimisé mais il est rappelé qu'il existe un parking souterrain.

Remarques sur le nouveau sens de circulation pour éviter trop de flux de voitures devant les brasseries (Mme Steinacher).

M. Patrigot : félicitations à la Ville pour le Cours G. Mandel.

**3/ Travaux de la rue des Landes :** Les travaux de rénovation de la rue des Landes (réfection de la voirie, de l'éclairage, création d'un plateau surélevé et de ralentisseurs) se terminent. Ils prendront fin avec la plantation d'arbres début 2025).

**4/ Rénovation de la cour de Cormiers :** La cour des Cormiers a été rénovée en un îlot de fraîcheur avec un sol entièrement perméable de couleur plus claire. Les jeux ont été maintenus.

Remarque de Madame le Maire : La Ville prend des mesures pour lutter contre le réchauffement climatique en mettant en œuvre des projets de plantation et de verdissement. Chatou est et aura été assez précurseur sur ces sujets.

**5/ Rénovation de l'Hôtel de Ville :** travaux débutés en mai pour une livraison en septembre 2025. Salle d'expositions, mariages, espace muséal, etc.

**6/ Rénovation du Nymphée de Soufflot :** Avant le démarrage du chantier, une première phase de tests est en cours, pour une durée de 3 mois.

#### **TOUR DE TABLE :**

**M. Patrigot :** Problème de la rue Labelonye et de la piste cyclable réalisée par l'agglomération. Du stationnement à durée limitée devait être créé à Croissy pour compenser la perte à Chatou.

Réponse de Virginie Minart-Giverne: proposition d'écrire à Monsieur Davin pour lui demander de respecter le projet.

Espaces plantés rues Lafontaine et Labelonye.

**Mme Royer :** aménagement des trottoirs au Vésinet.

**Mme Petreluzzi :** Demande la végétalisation du côté pair de la rue Camille Chevillard.

Réponse de M. Evide : les services vont étudier la possibilité de plantation et si cela est possible son échéance.

**Mme Miguel :** 2 sacs poubelles constatés entre Foch et Blondel. Ce phénomène est récurrent.

Réponse : Nos services vont traiter le problème.

**Monsieur Decq :** caméra de surveillance angle rue des 17/place Ch. de Gaulle.

Réponse de Virginie Minart-Giverne: le plan de déploiement des caméras est réexaminé.

**Monsieur Decq** : Réunion cette semaine avec P. Ponty sur les espaces verts de la Place des Remparts.

Réponse de M. Ponty: Les suites à donner seront transmises à la copropriété de la place des Remparts

**Mme Madoui Barmasse** : rue des écoles entre Clémenceau et Brimont : trottoirs étroits et vitesse excessive.

Réponse de M. Evide : Études à venir

**Mme Plummer** : rue Laubeuf : mettre un radar pédagogique pour l'indication de la vitesse ?

Réponse de Virginie Minart Giverne : solution à double tranchant, ce dispositif peut produire l'effet inverse.

Rappel sur les élagages aux riverains de la rue François Laubeuf.

**Mme Durand Viel Lamodière** : le voisinage du Passage sous Bois se plaint de la vitesse excessive, réclament un dos d'âne à l'entrée de la petite résidence.

Réponse : attention, l'installation de dos d'âne génère différentes nuisances.

**Mme Steinacher** : demande le planning de passage en éclairage LED.

Réponse : le planning est actuellement réexaminé.

Camions poubelles : suggestion de passer avant 6h du matin ? ou plus tard ? Possibilité de travailler sur le zonage ?

Réponse : la gestion relève de la compétence de la CASGBS. Il faut savoir qu'il est très compliqué d'organiser le ramassage sur l'ensemble des communes et à des horaires qui dérangent le moins (avant 6 h, cela risque de réveiller les riverains).

Un rappel sur le sablage dans Journal.

Réponse : nous allons faire un rappel.

## 5. Calendrier des événements

<https://www.chatou.fr/Evenements>